

Pantin, le 25 novembre 2020

Nous avons poursuivi notre cycle d'audioconférences Direction / organisations syndicales de la DGE (Solidaires Finances Publiques + CGT), par une réunion ce mardi 24 novembre après-midi. Voici le compte-rendu des échanges qui ont eu lieu.

**Point sur les effectifs ce mardi 24 novembre :**

- Comme lors de la précédente audioconférence, **aucun cas signalé** d'agent atteint par le Covid-19 ou suspecté de contamination / aucun cas non plus d'agent placé en « septaine ».
- **Ce mardi 24 novembre : 169 agents** présents dans les locaux / **86 agents en télétravail** / **1 agent en ASA (autorisation spéciale d'absence)** : motif personne fragile / **42 agents absents pour autres motifs** (*dont congés annuels, congés maladie, concours, etc*). Autre information : **sur les 5 jours ayant précédé la réunion, 164 agents au total ont effectué au moins 1 journée de télétravail.**

**Télétravail :**

- Le nombre total de PC portables mis à disposition dans l'optique du télétravail s'élèverait à environ 135 machines, soit un taux d'équipement de 46 % pour la DGE. A titre de comparaison, ce taux serait de l'ordre de 30 % dans les DD/DRFiP, mais il semble être bien supérieur dans les autres DNS (Directions Nationales Spécialisées), ceci étant dû au fait qu'elles regroupent de nombreux agents « nomades » déjà équipés avant le début de la crise sanitaire.
- Des appareils continuent à être préparés puis mis à disposition : ainsi ces dernières semaines, deux premiers lots de 14 et 10 PC ont été attribués, deux autres de 10 et 5 PC viennent d'arriver et vont être distribués (cela devrait s'arrêter là pour l'année 2020). *Il a été rappelé que si des agents souhaitent se porter volontaires pour effectuer du télétravail, ils peuvent le faire sans attendre en se signalant à leur chef de service. D'autre part, suite à notre interrogation lors de la précédente réunion, il nous a été indiqué que le nombre des agents ayant postulé mais non encore équipés à ce jour serait de l'ordre de 4 ou 5.*
- De fait, en cas de tassement du nombre de nouvelles demandes de télétravail, et pour utiliser de façon optimale le stock de PC portables, la Direction envisage de « dédoubler des binômes », c'est-à-dire de doter de sa propre machine un télétravailleur précédemment en situation de « partage de PC » avec un autre collègue. *Là aussi, si vous êtes intéressés pour avoir votre propre PC, n'hésitez pas à vous signaler.*
- Enfin, nous avons demandé pour quelle raison l'une des solutions proposées par le Directeur Général lui-même, dans son message du 20 octobre, n'était pas mise en pratique à la DGE : il s'agit de la mise à disposition de postes fixes dits « Tiny », en plus de celle de PC portables. Il a été répondu que, à la DGE, la solution qui a été

privilegiée consiste en un équipement de type « P 15 », qui repose sur une connexion à distance du PC fourni à l'agent avec son poste fixe « Tiny » installé à la DGE. La fourniture du poste fixe « Tiny » impliquerait de travailler en utilisant notamment des clés USB, et la Direction estime que cela ne permet pas une utilisation optimale des possibilités offertes par le télétravail...

### **Horaires d'ouverture de l'accueil de la DGE et de la permanence des IFU**

Comme nous l'avons déjà fait le 30 octobre et le 10 novembre (*cf nos précédents comptes-rendus*), nous avons renouvelé notre demande d'avoir, en rapport avec les contraintes sanitaires en vigueur, des horaires allégés, notamment en fin de journée. **Et nous avons (enfin) obtenu la réponse ! En effet, il nous a été annoncé que, à partir de lundi prochain 30 novembre (si tout va bien), l'horaire de fermeture de l'accueil de la DGE et de levée de la permanence des IFU serait avancé de 18 heures à 16 heures 30.** L'horaire d'ouverture en début de journée reste inchangé (9 heures).

Explication sur la date de lundi prochain, alors que la Direction Générale a déjà donné son accord : dans le cadre de l'information aux entreprises gérées à la DGE, il convient de modifier, notamment, les messages téléphoniques enregistrés sur les répondeurs des services (pour indiquer les nouveaux horaires), ce qui nécessite une intervention technique sur l'AUTOCOM ; or, cela relève de la compétence exclusive de, non pas un, mais deux prestataires de services différents (*probablement ceux habituellement en charge de la maintenance de l'AUTOCOM*), dont les interventions devraient être achevées ce vendredi... Une communication devrait être faite auprès des services dès que ce nouvel horaire sera effectif.

### **RIE (Restaurant Inter Entreprises)**

**Malheureusement, rien de nouveau à signaler** depuis notre la réunion précédente (*nous vous renvoyons vers son compte-rendu*)... L'assemblée générale de l'association de gestion du RIE, qui devra notamment valider définitivement la nouvelle grille tarifaire qui sera appliquée, n'est toujours pas convoquée à ce jour, et le reconfinement n'est pas de nature à accélérer les opérations...

De fait, rien ne permet d'affirmer que l'on se rapproche d'une réouverture rapide telle que nous la souhaiterions, à savoir dans des conditions et avec des prestations plus satisfaisantes et proches de celles que nous connaissions avant la crise sanitaire. Seule information complémentaire, suite à notre demande : le contrat actuel se termine bien le 31 décembre 2020, mais il est prévu qu'il soit reconduit de façon tacite à partir de janvier 2021, à moins qu'il ne soit dénoncé par l'une ou l'autre des parties, ce qui n'est pas le cas jusqu'aujourd'hui. Bref, la situation actuelle pourrait, malheureusement, durer encore quelque temps...

***Prochain rendez-vous : non fixé - probablement d'ici 10 jours à 2 semaines. Dans cette attente, n'hésitez pas à nous faire part de toutes vos demandes, suggestions ou remarques, à l'adresse suivante : [solidairesfinancespubliques.dge@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.dge@dgfip.finances.gouv.fr)***

*L'ensemble du bureau de section reste pleinement mobilisé à vos côtés. Prenez soin de vous et de vos proches.*